

APPEL A CANDIDATURE A UNE FONCTION DE
PROFESSEUR DE LANGUES MODERNES AU DI
DANS UNE ECOLE SECONDAIRE A PEDAGOGIE ACTIVE

Coordonnée du président de PO :

Nom : Daniel Senesael

Adresse : Rue de Berne, 4 7730 Estaimpuis

Mail : bourgmestre@estaimpuis.be

Coordonnée direction de l'école :

Nom : Sonia Rabah

Adresse : Rue de Menin, 4B 7730 Estaimpuis

Mail : direction@cemestaimpuis.be

Caractéristiques de l'école :

Le Centre Educatif Mitterrand d'Estaimpuis se compose de plusieurs classes de première année, de trois classes de deuxième année et d'une classe de troisième année générale.

Le projet éducatif et pédagogique répond aux principes de la pédagogie active. Le CEME est une école communale officielle subventionnée par la Fédération Wallonie- Bruxelles, elle fait partie du réseau CEPONS.

Le projet d'établissement, le règlement d'ordre intérieur et la sanction des études sont disponibles sur le site internet de l'école www.cemestaimpuis.be

Nature de l'emploi :

Date de début : 01/09/2021

Date de fin : 30/06/2022

Régime de travail : Temps partiel de jour

Salaires : selon les barèmes en vigueur dans l'enseignement

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard avant le 2 avril 2021 :

- Soit par dépôt au Centre Educatif Mitterrand Estaimpuis avec accusé de réception à l'attention de la direction ;
- Soit par envoi électronique avec accusé de réception à l'attention de la direction.

Le dossier de candidature comportera un Curriculum Vitae, une lettre de motivation manuscrite, ainsi qu'une note du candidat sur sa vision des pédagogies alternatives.

Un extrait de casier judiciaire modèle 2 sera joint à la candidature.

Annexes :

Annexe 1 : conditions d'accès à la fonction

Annexe 2 : profil de fonction établi par le Pouvoir Organisateur et la Direction

Annexe 1 Conditions d'accès à la fonction

| Etudes | Domaine | Diplômes |
|---------------|----------------|--|
| Bachelier | Enseignement | AESI orientation langues germaniques : - Néerlandais- Allemand -Anglais- Néerlandais |
| | | Titre requis (Consultable sur www.enseignement.be) |

Une expérience minimale de 3 ans dans l'enseignement secondaire constitue un atout.

Annexe 2 Profil de fonction établi par le Pouvoir Organisateur et la direction

| | |
|------------------------|--|
| Axe pédagogique | <ul style="list-style-type: none">➤ Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.➤ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.➤ Planifier l’action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des apprenants et les moyens didactiques.➤ Créer des conditions d’apprentissage pour que chaque apprenant s’engage dans des tâches et des projets signifiants, ancrés dans la réalité.➤ Repérer les forces et les difficultés de l’apprenant pour adapter l’enseignement et favoriser la progression des apprentissages.➤ Donner du sens aux apprentissages en utilisant des méthodes actives.➤ Développer la compétence « d’apprendre à apprendre »➤ Susciter le désir et le plaisir d’apprendre. |
| Axe social | <ul style="list-style-type: none">➤ Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des apprenants.➤ Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.➤ Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.➤ Communiquer avec les apprenants lors et en dehors des apprentissages.➤ Connaître les conséquences des difficultés personnelles vécues par l’apprenant.➤ Construire des relations avec l’entourage proche de l’apprenant et des partenariats avec les institutions relais.➤ Avoir une ouverture d’esprit à l’environnement multiculturel.➤ Lutter contre les préjugés et les discriminations de toutes sortes. |

| | |
|---------------------------|--|
| Axe institutionnel | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Orienter ses pratiques en parfaite coordination avec le projet d'établissement. ➤ Avoir pleinement conscience des attentes institutionnelles liées aux différentes fonctions d'enseignement. ➤ Être un partenaire actif et un acteur de changement dans l'organisation et le développement de l'institution. |
| Axe professionnel | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et avec la recherche en éducation. ➤ Actualiser ses connaissances et ajuster voire transformer ses pratiques. ➤ Contribuer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique et à la planification des formations collectives et personnelles. ➤ Collaborer à la mise en œuvre de projets, de plan d'action au sein d'une équipe pluridisciplinaire. ➤ Se remettre en question notamment par l'auto-évaluation. ➤ Travailler avec un stagiaire, un collègue en vue d'échanger sur les pratiques. Collaborer plus spécifiquement avec les autres professeurs de langue en vue d'harmoniser les approches ➤ Être capable de travailler en équipe et de s'intégrer aux diverses initiatives initiées par le CEME dans le cadre notamment des pédagogies actives ➤ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle. |
| Axe personnel | <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions. ➤ Développer les compétences relationnelles. ➤ Développer sa capacité de gérer les conflits. ➤ Développer une attitude d'écoute et d'empathie envers les apprenants. |

